

Procès-verbal approuvé

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES LE PHÉNIX, tenue le mardi 23 janvier 2024, à 13 h 15, au Centre d'éducation des adultes Le Phénix situé au 1088, route de l'Église, Québec, et à laquelle il y a eu quorum.

Sont présents :

BELLEMARE, Simon-Pierre	représentant du personnel professionnel
BOUCHER, Stéphanie	représentante du personnel enseignant
BUSSIÈRES, Mylène	représentante des groupes communautaires
OUELLET, Steve	représentant du personnel enseignant
RICHARD, Andrée-Anne	représentante du personnel enseignant
ST-PIERRE, Paule	représentante du personnel enseignant
VACHON, Sylvie	représentante du personnel de soutien

Est également présent :

Joël Garneau,
directeur

Est invitée :

Jocelyne Boivin,
directrice adjointe

Sont absentes :

Cassandra Bui,
représentante des groupes communautaires
Véronique Desgagnés
directrice adjointe
Lucie Guenette
gestionnaire
d'établissement

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Mylène Bussièrés, présidente, ouvre l'assemblée à 13 h 20, souhaite la bienvenue à tous et fait la lecture de l'ordre du jour.

C.E.-90-23-24-493 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

À la suite de la lecture de l'ordre du jour, une correction est demandée par madame Sylvie Vachon concernant le point 7.3. On devrait plutôt y lire « Offre de service *IS* et *Grand public* – Hiver 2024 ». Après la correction, madame Vachon en propose l'adoption et celui-ci est adopté à l'unanimité.

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 24 octobre 2023;

4. Suivi du procès-verbal de la réunion du 24 octobre 2023;
5. Intervention du public;
6. Nouvelles des élèves;
7. **Volet information :**
 Direction de l'établissement
 7.1 Information de la direction
 7.2 Organisation scolaire et état des ETP
 7.3 Offre de service *IS* et *Grand public* – Hiver 2024
 7.4 Suivi de la formation obligatoire des nouveaux membres du CÉ
 7.5 État financier du budget révisé 2023-2024
 7.6 Rapport annuel de la direction (suivi des corrections)
8. **Volet décision :**
 8.1 Évènement d'exception (approbation)
 8.2 Utilisation des locaux (approbation)
9. Autres sujets ou questions et demandes des membres;
10. Levée de l'assemblée.

C.E.-90-23-24-494 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 24 OCTOBRE 2023

Madame Stéphanie Boucher propose l'adoption du procès-verbal du 6 juin 2023 et madame Sylvie Vachon l'appuie; celui-ci est adopté à l'unanimité.

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 24 OCTOBRE 2023

Aucun suivi n'est à faire.

5. INTERVENTION DU PUBLIC

Nil.

6. NOUVELLES DES ÉLÈVES

Nil.

7. VOLET INFORMATION

Direction de l'établissement :

• **Information de la direction**

Monsieur Joël Garneau fait le portrait de la clientèle à ce jour; 1192 élèves fréquentent notre Centre. Il informe l'ouverture d'un 2^e groupe à partir du mois de février pour la Classe Ressource. Il mentionne l'arrivée d'un nouvel agent de développement M. Vincent Rochette à la suite du départ de Maude Deslauriers-Talbot. Avec la demande toujours grandissante en francisation, 4 nouveaux enseignants font désormais partie de l'équipe.

• **Organisation scolaire et état des ETP**

Monsieur Joël Garneau mentionne que les groupes en FGA sont pleins et que le niveau d'assiduité pour les élèves est exceptionnel. Concernant les ETP, il informe d'une augmentation de 6,6% au total mais d'une baisse de 5,6% au niveau de la francisation. 400 élèves étaient en attente de cours en francisation en 22-23 alors que nous n'en avons aucun en attente présentement. Des démarches sont faites au niveau du MIFI pour en connaître la raison.

- **Offre de service IS et Grand public – Hiver 2024**

Monsieur Joël Garneau présente le dépliant avec les formations offertes pour l'hiver 2024. Tous les cours vont débiter sauf celui sur l'« Atelier : Surendettement : des solutions pour s'en sortir » et « Ipad2 » qui ont eu moins de demandes.

- **Suivi de la formation obligatoire des nouveaux membres du CÉ**

Les formations obligatoires des nouveaux membres sont complétées. Leur cahier de formation leur sera remis avant le prochain conseil d'établissement.

- **État financier du budget révisé 2023-2024**

Monsieur Joël Garneau présente les états financiers du Centre. Il informe les membres d'un déficit prévisionnel de 604 357 \$ pour l'année 2023-2024.

- **Rapport annuel de la direction (suivi des corrections)**

Monsieur Joël Garneau mentionne que les corrections mentionnées ont été effectuées et que le bilan sera déposé sur le site Internet du Centre.

8. VOLET DÉCISION

C.E.-90-23-24-495

8.1 Évènement d'exception (approbation)

Monsieur Joël Garneau informe les membres d'un évènement d'exception survenu le 9 janvier 2024 au Centre au secteur jeunes où malheureusement le décès d'un élève a été constaté. Madame Sylvie Vachon propose l'approbation de la résolution qui mentionne que les membres du conseil prient toute la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues. La résolution est adoptée à l'unanimité.

C.E.-90-23-24-496

8.2 Budget final du Centre 2022-2023 (adoption)

Monsieur Joël Garneau présente les états financiers et madame Stéphanie Boucher en propose l'adoption. Le budget final est adopté à l'unanimité.

9. AUTRES SUJETS OU QUESTIONS ET DEMANDES DES MEMBRES

Monsieur Simon-Pierre Bellemare demande quel sera le plan de rattrapage offert au Centre. Monsieur Garneau informe qu'un montant de 1.9 million sera versé au Centre de services et celui-ci sera divisé par la suite. Un service de tutorat en fin de journée sera offert pour le secteur jeunes.

C.E.-90-23-24-497 10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Mylène Bussières que l'assemblée soit levée.

La proposition est résolue à l'unanimité.

L'assemblée est levée à 14 h 25.

Présidente

Directeur